

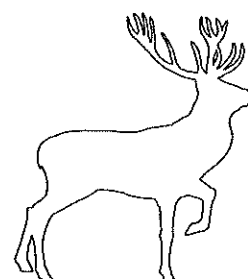


## « Arbre dans le Paysage Rural en Lot-et-Garonne »

**Mairie de Lévignac  
« le bourg »  
47--- Lévignac de Guyenne**

**N° siret : 21470147600019**

Compte-rendu de la visite technique du 26 octobre 2018



## Présentation générale :



Longueur :135 mètres sur deux rangs pour 270 arbres  
Objectifs : lutte contre l'érosion, pollinisation et corridor écologique.  
Type de sol : argilo calcaire  
Ph : 8,5  
Référence parcellaire  
Cadastre : section ZX parcelle 86 –

## Objectif de plantation :

Ce projet vise à reconstituer un corridor écologique favorable à la petite faune ordinaire et notamment celle présente en périphérie des bourgs de communes.. Il a également pour objectif de préserver les variétés de fruitiers anciens (plants du conservatoire régional de MONTESQUIEU). Il fait suite à une première plantation mise en place sur une parcelle communale en mars 2017 (dossier validé en 2016). Il s'agissait d'une haie de 351 mètres linéaires sur deux rangs soit 702 arbres. Aujourd'hui parfaitement enracinée, elle a fait l'objet de toutes les attentions par la municipalité.



*Premier tronçon de haie : opération menée avec succès*

### **Conseils de plantation et de protection :**

#### La préparation du sol :

Opération la plus importante avant la plantation. Préparer si possible le sol au moins un mois à l'avance en réalisant les travaux sur un sol ressuyé.

#### Les étapes :

1. Le désherbage (mécanique de préférence),
2. Le sous solage (ameublir en profondeur le sol pour obtenir une perméabilité suffisante du sol (meilleure circulation de l'air et de l'eau),
3. Le labour avec une charrue à socs, ou un double bêchage manuel si pas d'accès à la mécanisation,
4. L'émiettage à la herse ou au rotovator, motobineuse, griffe. Affine la terre en surface sur environ 20 cm (1 ou 2 passages).
5. Si besoin, avant la mise en terre des plants effectuer un pralinage des racines en mélangeant 1/3 de terre, 1/3 de bouses de vaches fraîches, 1/3 d'eau. Les préparations prêtes à l'emploi dans le commerce sont également efficaces.

Attention de ne pas plier ou tordre les racines lors de la plantation et disposer le collet du plan au niveau de la surface du sol. Arroser après avoir bien tassé la terre pour ne pas laisser de poches d'air. L'arrosage les premières années (aux périodes sèches) peut être de bonne aide à l'enracinement d'une haie.

Pour la plantation, il est demandé de respecter la répartition des catégories d'arbres (conformément aux schémas). Toutefois, la répartition des essences au sein de chaque catégorie est laissée au libre arbitre du planteur. Cette technique permettra de rompre l'homogénéité de la plantation.

Un paillage naturel sera obligatoirement effectué sur l'ensemble du linéaire planté. Il pourra être au choix à base de paille, de copaux, de BRF (Bois Raméal Fragmenté) ou encore au moyen de bâche bio dégradable Un désherbage manuel (si nécessaire) est à



envisager les deux premières années au minimum. Il est également possible de rajouter du paillage naturel au cours de cette période.

#### La protection des plants :

Il est conseillé si le contexte faunistique le nécessite de mettre en place une protection contre les actes de déprédations possibles causés par le lièvre d'Europe ou le chevreuil. Cette protection peut être individuelle : les plants seront protégés au moyen de « poches de désherbage » pour vignes et d' « arbres de fers » pour pruniers. La protection peut également être mécanique, elle se fera alors à l'aide de piquets, fils électriques et poste électrique. Un conseil technique adapté à chaque programme pourra alors être apporté lorsque le choix de la protection sera fait par le planteur.

#### Préparation commande :

Ce tableau reprend par essence le nombre de plants à commander pour réaliser le projet. Il est rappelé que les essences et la répartition dans les haies est à respecter. L'approvisionnement doit se faire auprès d'un pépiniériste agréé au titre de la Protection des Végétaux (agrément devant figurer sur la facture ou y être annexé)

Longueur : 135 mètres sur deux rang



#### Grands arbustes

Noisetier  
Poirier franc  
Alisier torminal  
fruitier conservatoire



#### Arbustes de bourrage

Cornouiller sanguin  
Viorne lantane  
Eglantier



#### Arbustes persistants

Nerprun alaterne  
Genévrier  
Troène commun  
Genêt d'Espagne

**Séquence de 25 mètres à répéter 10.8 fois:**



Grand arbustes



Arbuste caduque



Arbuste caduque



Arbuste persistant



Arbuste caduque



Arbuste caduque



Grand arbustes



Troène commun



Arbuste caduque



Arbuste persistant



Arbuste caduque



Arbuste caduque



Fruitiers conservatoires



Arbuste caduque



Arbuste caduque



Arbuste persistant



Arbuste caduque



Arbuste persistant



Grand arbustes



Arbuste caduque



Arbuste caduque



Arbuste persistant



Arbuste persistant



Arbuste caduque



Arbuste persistant

### **Préparation commande :**

Ce tableau reprend par essence le nombre de plants à commander pour réaliser le projet. Il est rappelé que les essences et la répartition dans les haies sont à respecter. L'approvisionnement doit se faire auprès d'un pépiniériste agréé au titre de la Protection des Végétaux (agrément devant figurer sur la facture ou y être annexé)

| Essence             | Nombre     |
|---------------------|------------|
| noisetier           | 11         |
| Poirier franc       | 11         |
| Alisier torminal    | 11         |
| Cornouiller sanguin | 46         |
| Viorne lantane      | 46         |
| Eglantier           | 46         |
| Nerprun alaterne    | 22         |
| Genêt d'Espagne     | 22         |
| Genévrier           | 22         |
| Troëne commun       | 22         |
| <b>TOTAL</b>        | <b>259</b> |

### **Liste de fruitiers « variétés ancienne du Lot et Garonne » :**

Cette liste est indicative, sous réserve de disponibilité. S'il faut remplacer une variété, le choix s'orientera sur la même essence et d'origine lot et garonnaise. Il sera tenu compte de la vigueur des variétés pour garder son caractère bas à la haie.

| essence    | variétés                       | Nombre    |
|------------|--------------------------------|-----------|
| figuier    | Salviotte                      | 3         |
| pêcher     | Pêche vineuse                  | 3         |
| abricotier | Abricot commun de clairac      | 3         |
| pommier    | Sang de bœuf du lot et garonne | 2         |
|            | <b>Total</b>                   | <b>11</b> |